

LA GUERRE DE 10 ANS (1634-1644)

A RAY SUR SAONE LAVONCOURT ET LES VILLAGES VOISINS

Nous avons déjà beaucoup parlé de la guerre de 10 ans. D'anciens documents trouvés dans les archives du château de Ray permettent de compléter sur un plan très local les différentes informations que l'on en avait.

Le général Weimar, allié des français, avait donné rendez vous à ses troupes à Dampierre sur Salon le 13 juin 1636. Le 19 juin, Champlitte était assiégé par 8 000 hommes de pied, 5 000 chevaux et 19 pièces de canon. Il lui fallu payer 30 000 écus et donner en otage 6 de ses bourgeois pour échapper à la destruction.

Les troupes de Weimar se séparèrent à Membrey. Les français pillèrent, brûlèrent et massacrèrent les habitants de Lavoncourt, deux ou trois réussirent à s'échapper pour se réfugier dans les carrières alentours

Du château fort de Lavoncourt, construit sur les bords de la Gourgeonne par Henri de Vergy, il ne reste aujourd'hui plus rien qu'un amas de pierres recouvert de terre formant une élévation d'environ cinq mètres appelée la Motte.

Le second groupe tenta de forcer le gué de Savoyeux, défendu par les dragons de Mercy qui avait rangé ses troupes près de Ferrières les Ray. C'est à Recologne que Weimar passa la Saône, Mercy fut mis en déroute après 4 batailles acharnées. 1 800 chevaux étaient tombés au combat, 1 000 prisonniers furent faits.

Peu après, la courtine du château de Ray se trouva transpercée par 50 volées de canon. Grancey investit alors le château, puis voulant rejoindre Morey il essuie une attaque à Vanne, combat particulièrement vigoureux. Le baron de Scey, prince de Bauffremont, gouverneur de Franche Comté est battu le 19 septembre.

Il se dit que dans ce dernier combat, l'action fut particulièrement meurtrière près de Pontrebeau dans le bois le séparant de Ray et autour dans la dépression de terrain qui entoure les fressoirs. De là viendrait la dénomination de « voye des morts » que portait le chemin de Pontrebeau depuis le fressoir (où on menait les porcs à la glandée) à l'entrée du bois de Ray.

Le maréchal de Grancey fit garnison au château de Ray. Claude François de Mérode, baron de Ray avait fui à Bâle, alors ville libre et cœur politique de l'Europe.

Cette guerre dévastatrice et la peste et la famine qui l'accompagnèrent décima la population qui eu du mal à s'en relever.

De 1645 à 1656 il n'y a que 24 naissances dans la seigneurie de Ray. 14 concernent Ray, 4 Ferrière, 1 Pontrebeau, 2 Mont-Saint-Léger, 1 Queutrey, 2 Charentenay, aucune pour Recologne ni pour Tincey. Ces naissances proviennent des personnes ayant trouvé refuge dans l'enceinte fortifiée du château. Le château de Ray comptait 600 réfugiés en l'an 1638.

Les villages alentours étaient quasi déserts. On dit qu'à Ferrière il ne restait qu'un habitant : un membre de la vieille famille Bedin.

Si on regarde les dénombrements d'habitants de 1654 et 1657, faits presque 20 ans après la guerre. On constate que certains des villages n'ont pas repris entièrement vie et que les familles se sont déplacées probablement en fonction des habitations non

totallement détruites qui pouvaient les accueillir et surtout quand on compare les listes des habitants par rapport aux dénombrements antérieurs à la guerre de 10 ans, bon nombre de noms ont totalement disparus.

Des familles entières ont été décimées et un certain nombre de personnes n'est pas revenu de l'exil où les avaient contraints les évènements.

Le 7 février 1657 Il est noté pour Recologne : sont tous manants ou étrangers, sans y avoir un seul habitant

Tincey compte 26 ménages soit 116 personnes, Theuley 16 ménage soit 83 personnes, Vanne 17 ménages (dont 8 étrangers) soit 62 personnes, Ray 14 ménages soit 44 personnes, Ferrière 16 ménages (dont 8 étrangers) soit 57 personnes, Membrey 37 ménages (dont 25 étrangers) soit 182 personnes, Brotte les Rays 10 ménages (dont 8 étrangers) soit 44 personnes, Lavoncourt 17 ménages (dont 9 étrangers). Pontrebeau comptait 6 familles, soit 21 personnes toutes étrangères.

Les « étrangers » étant soit des habitants venant d'autres villages, soit des familles venues de France, de Savoie, de Champagne ou d'ailleurs pour repeupler notre Comté dont la population avait été décimée lors de la guerre de 10 ans. En dix années de guerre, de famine et de peste 60 % de la population avait tragiquement disparu.

30 000 « estrangers » sont ainsi venus. Il leur était nécessaire de produire une attestation de leurs origines, leur catholicité et bonnes mœurs délivrée par le curé ou l'échevin du lieu d'origine.

Cette victoire valut à Grancey, installé à Ray, la visite personnelle de Louis XIII et du cardinal ministre Richelieu. Ray ne fut arraché aux français que l'année suivante en mai 1643.

Les troupes françaises se replièrent mais l'armistice intervint à Joux le 26 mars 1645 faisant suite à l'accord de 1644 entre Bourguignons et Comtois.

Deux conquêtes françaises suivirent mais il semble que notre Comté avait épuisé ses forces et sa résistance lors de cette atroce guerre de 10 ans.

Il ne faudra que trois semaines à Louis XIV pour la seconde conquête qui se terminera en septembre 1678 par le traité de Nimègue qui annexa notre province à la France et fit de nous les français que nous sommes aujourd'hui.